

**Point de vue...**  
**sur la visite de M. Jean BASSERES, Directeur Général de la**  
**Comptabilité Publique, à Salies-de-Béarn, le 25/11/2004**

Le Directeur Général de la Comptabilité Publique, M. Jean BASSERES a réuni, le 25 novembre 2004 au matin, à Salies-de-Béarn, l'ensemble des cadres A et certains cadres B et C des Pyrénées Atlantiques et des Landes.

Il avait aussi souhaité rencontrer les représentants syndicaux des deux départements lors d'une réunion prévue à 14 heures, pour une durée de 45 minutes.

Est-ce le fait que nous n'ayons pas répondu positivement à sa proposition de différer l'entrevue à 14H30 ou que nous n'ayons pas accepté de faire la photo de groupe (administration + syndicats), toujours est-il qu'il nous a paru très tendu dès son entrée en scène!

Après sa prestation du matin où il a joué toute sa partition, mélange de démagogie et de provocation, il n'était pas question pour nous de le laisser développer ses idées ultra-libérales ("les suppressions d'emplois sont nécessaires", "les suppressions de Trésoreries sont nécessaires", "la prime collective de performance est un plus pour motiver les agents car l'accorder à tous relève d'une utopie des années 60 où tout le monde il est beau, et on n'est plus à Woodstock!"), idées qu'il répand quand il part en tournée dans les départements tout en certifiant qu'il n'est pas un libéral.

Mais quel acteur !

En début de rencontre nous lui avons remis une pétition signée par 75% des agents des Pyrénées Atlantiques et des Landes (tous les postes l'avaient renvoyée), en lui précisant qu'elle exprimait le profond malaise pour ne pas dire le mécontentement ressenti par les personnels. Nous avons ajouté que nous ne lui ferions pas l'affront de la lui lire puisqu'il indiquait dès la réunion du matin en avoir déjà pris connaissance, se montrant d'ailleurs agacé sur son contenu!

Ensuite, nous lui avons fait savoir que nous avons 2 déclarations intersyndicales à lui commenter, l'une par l'ensemble des représentants syndicaux des Landes, l'autre par ceux des Pyrénées Atlantiques (ci-jointe) dont il a demandé à avoir copie en début de réunion.

Pendant que notre camarade landais s'exprimait, M. BASSERES parcourait la déclaration des Pyrénées Atlantiques, la commentant avec notre TPG, entourant des paragraphes dont la lecture lui provoquait des hochements de tête, voire des sourires. Ecouter une déclaration, en lire une autre, il prouve qu'il peut faire plusieurs choses à la fois, il est énarque après tout !

Mais c'est surtout de désobligeance dont il a fait preuve !

Lorsque notre tour est arrivé de nous exprimer, l'exercice de lecture n'a duré que quelques secondes, le DGCP nous interrompant, arguant du fait qu'il avait déjà pris connaissance de notre intervention, et visiblement désireux d'asséner ses certitudes.

La qualité d'écoute n'est vraiment pas son fort !

Nous lui avons quand même fait lecture du passage de notre déclaration qui traite du dialogue social (page 5) où il est d'ailleurs directement mis en cause, et qui illustre bien l'attitude qu'il a en présence des partenaires sociaux.

Ne pouvant continuer à cautionner ce simulacre de concertation, les représentants syndicaux des deux départements ont quitté la salle, le laissant méditer sur sa conception unilatérale des relations sociales!

- Déclaration des sections syndicales CGT et FO des Pyrénées - Atlantiques adressée à Jean BASSERES, Directeur Général de la Comptabilité Publique.

Monsieur le Directeur,

Parce qu'ils portent haut et fort leur attachement à la qualité des missions de Service public qu'ils exercent, mais aussi parce qu'ils refusent les reculs sociaux subis en tant qu'agents de la Fonction Publique, en tant que salariés, les personnels du Trésor des Pyrénées Atlantiques ont toujours su montrer un formidable niveau de combativité, en particulier lors des conflits majeurs de 1989, 1995, 2000 et 2003.

Aujourd'hui ils sont près de 75% dans les Pyrénées Atlantiques, au travers de la pétition signée conjointement avec leurs collègues des Landes, à exprimer ainsi le malaise qu'ils ressentent et le ras le bol d'être déconsidérés et non reconnus dans leur parcours professionnel.

La dégradation du Pouvoir d'Achat est source d'un mécontentement grandissant.

Pas d'augmentation des traitements en perspective mais au contraire de nouvelles hausses de prélèvements dont celle pour le régime additionnel de retraite qui pourra se traduire jusqu'à 1% du traitement ou encore la modification du calcul de la CSG et de la CRDS. Si le point d'indice n'est pas revalorisé de façon significative, les salaires de 2005 seront inférieurs à ceux perçus cette fin d'année 2004.

C'est aussi leurs qualifications acquises, dans chaque catégorie, que souhaitent voir reconnues les agents, par une revalorisation de la grille indiciaire. Ils refusent d'être placés en position de concurrence entre eux et veulent des mesures d'ensemble, égalitaires, qui tournent le dos aux dispositions discriminatoires qui s'annoncent, notamment la notation-évaluation, dont l'enjeu essentiel est de poser les bases de la rémunération au mérite.

Mais le mécontentement ne se limite pas aux questions de pouvoir d'achat et de carrière.

Les agents du trésor sont particulièrement inquiets de la profonde mutation de leurs services, organisée sans eux et contre eux.

Soucieuses de maintenir un réseau du Trésor Public efficace et performant, vous connaissez l'opposition affirmée de nos organisations syndicales aux abandons et pertes de missions, à l'industrialisation du recouvrement, au Schéma Directeur Informatique, à la liquidation du Service de la Redevance, à la fermeture des RF comme celle de Bayonne qui au passage nie totalement l'identité territoriale et culturelle du département....

Au plan local nous avons ciblé 3 aspects de la politique menée au sein de notre Direction Générale et leur incidence dans les Pyrénées Atlantiques, pour lesquels vous avez une responsabilité particulière : la situation de l'emploi, la conduite des opérations de restructurations, le dialogue social.

## L'emploi.

De nombreux postes et services des Pyrénées Atlantiques souffrent d'une insuffisance parfois chronique des effectifs, aggravée par la non compensation de l'absentéisme. A ce propos, il est à noter que dans bien des cas les absences pour cause de maladie sont essentiellement dues à la dégradation des conditions de travail.

Depuis de nombreuses années, le département a subi des coupes sombres dans ses effectifs, accentuées en 2003 et 2004 par la perte de 21 emplois de C, soit près de 10% du total de la catégorie.

Certaines de ces suppressions d'emplois ont été localisées dans des postes ruraux, dans le but de les asphyxier, pour justifier leur suppression future.

Pour partie en raison des départs naturels constatés, ces suppressions sont d'ores et déjà absorbées. La situation des effectifs fait encore apparaître un déficit estimé à 4 emplois en fin d'année selon vos critères que nous contestons par ailleurs.

Pourtant aucune arrivée n'est enregistrée au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le département des Pyrénées Atlantiques, pour lequel le nombre de demandes de mutation est parmi le plus important de France, est devenu inaccessible y compris pour des agents classés sur les tableaux prioritaires.

Cette situation est fortement imputable aux effets de l'ORE.

Cet outil de réduction des emplois budgétaires pénalise tous les départements. Il s'agit d'un instrument de répartition de la pénurie qui ne s'appuie en aucun cas sur l'évaluation réelle de la charge de travail.

Il introduit des paramètres supposés traduire des éléments prenant en compte les difficultés d'exercice des missions. Nous souhaitons insister sur l'intégration d'un de ces paramètres, dit « effet personnel », qui est particulièrement pénalisant pour notre département (cette année il pèse pour -20 emplois). En effet il est sensé mesurer le taux de rotation des effectifs des agents ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans le département par rapport à l'effectif total. La population des agents du département étant vieillissante, ce paramètre est appliqué de manière toujours plus défavorable dans le temps, donc nouvelles suppressions d'emploi, peu de mutations... chaîne sans fin.

A vous de méditer sur les conséquences d'une telle politique de démolition. Pour nous c'est clair, nous la combattons.

## Les restructurations.

Voilà un nouveau volet qui marque l'appauvrissement en profondeur de la présence du Service Public sur tout le territoire national.

Toutes les structures du Trésor sont concernées, mais pour l'heure notre intervention portera sur les effets de la spécialisation des postes urbains et le rétrécissement du réseau rural.

L'efficience de la spécialisation des postes en milieu urbain n'est pas démontrée. Elle a été mise en place de façon précipitée et chaotique au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sur le BAB (Bayonne Anglet Biarritz), sans que soit dispensé aux agents concernés le niveau de formation nécessaire à l'exécution de nouvelles missions, excepté pour l'application Amendes.

La spécialisation s'est opérée sur l'agglomération bayonnaise en dépit du bon sens pour les usagers des postes concernés. L'éclatement des activités oblige les contribuables à multiplier les déplacements et cela touche surtout les populations socialement les plus fragiles.

Dans le secteur public local l'accroissement de collectivités et d'établissements publics rattachés à un seul site apparaît comme un obstacle à l'exigence de proximité tant dans les relations avec les élus qu'avec les régisseurs ou les services administratifs des collectivités.

L'opération a atteint le summum de l'aberration lorsqu'en 2003 le TPG a organisé la fermeture du poste de Bidache et s'est entêté à proposer l'éclatement des missions de cette trésorerie purement rurale, vers Bayonne pour le recouvrement et Anglet pour le communal.

La spécialisation des postes en milieu urbain étant devenue un dogme, elle est donc en passe d'être réalisée sur Pau, révélant au demeurant une conception de la concertation interne de la part de l'Administration Locale qui nous a quelque peu surpris. En effet, le protocole de conduite des opérations de restructuration que vous avez adressé aux TPG prévoit qu'avant finalisation, les projets soient présentés aux partenaires sociaux, à titre d'information, lors d'un CTPL ou d'une réunion dédiée à ce sujet, et qu'au terme de la procédure le CTPL se prononce sur le projet.

Pourquoi donc, lors du CTPL du 4 novembre dernier, nous a-t-on remis un document en séance présentant la spécialisation des postes de l'agglomération paloise, et nous a-t-on demandé de nous prononcer ?

Il va sans dire que nous avons refusé de participer au vote et quitté la réunion, estimant, qu'une fois de plus, la procédure n'avait pas été respectée.

S'agissant de la présence du Trésor Public en milieu rural nous vous rappelons notre attachement au maintien d'un réseau de Trésoreries dense, proche des ordonnateurs et des usagers, capable d'être un vecteur essentiel de cohésion sociale et d'équilibre des territoires.

Comme dans d'autres départements nous connaissons des fermetures de postes ruraux : Aramits et Bidache tout récemment, Arthez de Béarn sous peu. D'autres Trésoreries sont menacées notamment dans le nord Béarn et dans le Pays Basque intérieur.

Le dispositif de permanences qui est proposé n'est qu'un habillage destiné à vouloir tempérer l'opposition des élus et des populations, en mettant en place un service public à minima voué à disparaître progressivement.

*Fin page 3/5 de la déclaration, à suivre.*

...suite: page 4/5 de la déclaration.

Une chose est certaine : les projets de restructurations du réseau sont menés à la hussarde sous votre autorité, le plus souvent avec arrogance par des TPG zélés, alors qu'ils ne sont partagés ni par les citoyens, ni par les élus, ni par les personnels.

La mobilisation la plus médiatique se déroule actuellement dans la Creuse avec la démission de centaines d'élus face aux fermetures annoncées de plusieurs Trésoreries. Mais des actions se développent dans plusieurs autres départements.

La question de la présence des services publics liée à l'enjeu de l'aménagement du territoire, en milieu rural notamment, suscite les débats dans de multiples assemblées, ce dernier lundi par exemple au parlement de Navarre ( Conseil Général des Pyrénées Atlantiques).

Le gouvernement doit affronter le mécontentement des maires réunis la semaine passée en congrès. Pour faire bonne figure, RAFFARIN propose la tenue d'une conférence nationale des services publics en milieu rural.

Raison de plus pour que soit arrêté le processus des restructurations en cours dans le département comme ailleurs, comme le demande nos organisations syndicales, et qu'un diagnostic contradictoire et une étude d'impact soient réalisés dans la transparence, après une véritable concertation avec tous les acteurs concernés.

La méthode contestable utilisée lors des opérations de restructuration traduit parfaitement le profond défaut de dialogue social proposé par la Comptabilité Publique à tous les niveaux.

### Le dialogue social

L'image que donne notre Administration dans ses relations avec les partenaires et les élus de la population est donc déplorable.

La déclaration d'un maire de la creuse à l'encontre de son TPG résume bien la situation, je cite : « Si la modernisation, c'est fermer les services publics, nous seront bientôt les modernes ! Nous voulons être associés à la discussion et ne plus être traités comme des ploucs auxquels on explique juste comment se passer de ce qui a été supprimé. »

Ce comportement vis à vis de l'extérieur vaut bien entendu en interne.

La multiplication de réunions informelles, de publications de propagande est une illusion qui ne convainc que ceux qui veulent bien y croire. Cette fausse politique de communication ne parvient pas à séduire l'immense majorité des personnels lassés d'être pris en otage dans le processus d'abandon des services que vous guidez.

Dans ce contexte, le rôle des organismes de concertation est volontairement bafoué, celui des organisations syndicales négligé.

Nous prendrons 2 exemples pour illustrer ces derniers propos et donc votre conception du dialogue social :

1) Par courrier du 3 septembre 2003 (joint en annexe), les sections syndicales FO, CGT et CFDT des Pyrénées Atlantiques s'adressaient au Directeur Général de la Comptabilité Publique (sous couvert du Trésorier Payeur Général) pour lui indiquer que, dans le cadre de la spécialisation des postes sur l'arrondissement de Bayonne, la Direction Locale n'avait appliqué aucune des directives préconisées par la DGCP s'agissant de la concertation qu'elle soit interne ou externe. Nous vous demandions donc de renoncer à cette restructuration.

Force est de constater, qu'à ce jour la réponse ne nous est pas encore parvenue!

2) Lors de l'inspection des Services du Trésor de notre département en avril 2001, la brigade de vérification a demandé à rencontrer à plusieurs reprises les organisations syndicales sur le thème du dialogue social et de la gestion des ressources humaines. Lors d'un entretien, le Chef de Service de l'IGF, Monsieur Thierry BERT, nous déclarait ne voir aucun inconvénient à ce que nous soit remis le rapport une fois établi, nonobstant les annexes portant sur l'appréciation nominative de personnes.

Ce rapport ne nous a jamais été communiqué. Un courrier du 27 janvier 2002, dont nous vous remettons également copie, adressé à Monsieur Thierry BERT sous votre couvert est toujours resté sans réponse.

Au final, vous aurez bien compris, Monsieur le Directeur, que tous les éléments développés précédemment ne nous conduisent pas à percevoir votre visite dans le département d'une manière optimiste.